



## ***PLUI DES COLLINES DU PERCHE***

### ***ENQUÊTE PUBLIQUE***

Le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) des Collines du Perche a été arrêté en séance du conseil du 10 octobre 2019.

En vue de son approbation définitive par le Conseil communautaire, le projet de PLUi doit être soumis à une enquête publique de cinq semaines. Celle-ci démarrera à la fin du mois de février pour se terminer début avril.

Chaque commune mettra à la disposition du public le dossier de consultation et un registre de concertation, dans lequel les habitants pourront inscrire leurs remarques, leurs questionnements et leurs suggestions.

Un commissaire enquêteur sera à votre disposition au moins une fois dans chaque commune, aux horaires d'ouverture de la mairie dans laquelle il se trouve. Il pourra répondre directement à vos questions et prendre vos remarques en considération.

Les dates et horaires de ces permanences seront communiqués début 2020 par voie de presse, ainsi que sur le site Internet de la Communauté de communes ([collinesduperche@jimdo.com](mailto:collinesduperche@jimdo.com)). Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter les services de la Communauté de communes au 02 54 89 71 14, ou par mail à [plui@cc-collinesperche.fr](mailto:plui@cc-collinesperche.fr).